Association
Agréée de Molsheim
pour la Pêche
et la Protection
du milieu aquatique

RÈGLEMENT PÊCHE INTER SOCIETES

du 15 juin 2024

à l'étang du Zich à Molsheim

INTERDICTION:

MOULINET INTERDIT.

AMORÇAGE.

PÊCHE AUX LEURRES ARTIFICIELS, CUILLERS, RAPPALA, ETC

PÊCHE AU POISSON MORT MANIE, VAIRON, VIFS.

DÉPLACEMENT A D'AUTRES POSTES DE PÊCHE QUE CELUI ATTRIBUÉ PAR NUMERO.

DE PÊCHER DEPUIS LES PASSERELLES SITUEES ENTRE LES ETANGS.

TOUTES ACTIONS DE PÊCHE POUVANT GÊNER UN AUTRE PARTICIPANT.

oooooooooooooooooo - - - - - - - - - - - - - - - - - oooooooooooooooooo

NOTA

Pour emporter le challenge il faut gagner 3 fois de suite la pêche inter sociétés ou au minimun 5 fois non consécutivement.